

Quoi d'neuf, docteur ?

Le journal d'ADDOC, association Agir pour les Doctorants et jeunes DOCTeurs de l'Université Paris-Sud 11

Une réunion de rentrée pour vous présenter l'asso

**Le jeudi 3 Mars, à 17h dans l'amphithéâtre de l'Institut Curie
(Bât 111 sur le Campus d'Orsay)**

Plusieurs intervenants sont programmés, afin de présenter différents aspects de la vie doctorale à l'Université :

- B. Bost pour le Service Central de la Recherche et des Ecoles Doctorales, SCRED
- A. Sarfati pour le Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur, CIES
- N. Kebaili du Service Insertion Professionnelle, SIP

Ce sera aussi l'occasion pour ADDOC de présenter ses activités:

- information et représentation des doctorants : niveau local et national
- organisation d'évènements autour de la poursuite de carrière
- projets en cours : cérémonie de remise des diplômes du doctorat, partenariats
- réseau interassociatif

Cette réunion sera suivie d'une phase d'échange autour d'un pot convivial auquel vous êtes tous conviés.

La réunion est ouverte à tous, mais pour des raisons pratiques nous encourageons l'inscription au lien Doodle suivant:

<http://www.doodle.com/6nq3x3eegqvrtq4b>

En espérant vous voir nombreux.

Point info : le dépôt électronique des thèses

Depuis le 1^{er} janvier 2011 l'université Paris-Sud 11 a mis en service le dépôt électronique des thèses. Ce dépôt se substitue définitivement au dépôt papier : **seule une version électronique sera conservée à l'université.**

La procédure à suivre demande de déposer le manuscrit une première fois 3 semaines avant soutenance auprès du Service Central de la Documentation (SCD), avec les différents formulaires de soutenance, le résumé et les mots-clés de la thèse, puis de remplir le

formulaire d'hébergement. Le deuxième dépôt, définitif, se fait jusqu'à 3 mois après soutenance selon qu'il s'agit de corrections mineures (délai d'un mois) ou majeures (délai de trois mois) du manuscrit déposé avant soutenance.

L'université est un **hébergeur** et non éditeur : seul l'auteur de la thèse est donc responsable de son contenu. Via le formulaire d'hébergement le doctorant peut ensuite fixer les modalités de **diffusion** de sa thèse, notamment

sur Internet, c'est le second volet du dépôt électronique des thèses. Attention ! Il faut toujours s'assurer que la version de **diffusion**, qui peut être différente de la version de **dépôt légal**, respecte le droit d'auteurs notamment pour les citations et les images et graphiques.

ADDOC, mais qu'est-ce donc ?

ADDOC (Agir pour les Doctorants et jeunes DOCTeurs) est une association loi 1901 de l'Université Paris-Sud 11 regroupant des doctorants et jeunes docteurs de l'université, et qui se donne pour missions d'informer son public, d'organiser des événements autour de la poursuite de carrière et de représenter les doctorants dans les instances administratives de l'Université. (1 élu CS en 2010 ; poste à renouveler)

Docteurs et fiers de l'être !

L'Université Paris-Sud 11 et ADDOC organisent la première Cérémonie de Remise des Diplômes de Doctorat

Soulagé(e) d'avoir enfin rendu votre manuscrit ou toujours en train de fêter votre tout jeune titre de Docteur? Eh bien voici une raison de plus de le célébrer car l'Université Paris-Sud 11, en partenariat avec ADDOC, va organiser la première cérémonie de remise des diplômes de Doctorat dans le cadre des 40 ans de l'Université, entre fin Juin et début

Juillet 2011. Vous recevrez très prochainement un questionnaire concernant vos attentes sur cette cérémonie ainsi que le formulaire de préinscription pour les doctorants ayant soutenus entre le 1er Mai 2010 et le 30 Avril 2011. ADDOC cherche des volontaires! Si vous êtes motivés pour participer à l'organisation de cet évènement écrivez à addoc.asso@u-psud.fr, une réunion de tous les acteurs de la cérémonie se déroulera courant mars! Faites passer le message !

Une mission doctorale pas comme les autres.

Les missions doctorales (enseignement, doctorat-conseil...) rentrent dans le cadre du contrat doctoral et représentent 1/6e des activités du jeune chercheur. Elles permettent de développer de nouvelles compétences et sont associées à une rémunération supplémentaire. QND a interviewé un doctorant de Paris-Sud 11 en mission de médiation scientifique.

Qnd : Quel est l'intitulé exact de ta mission ?

Antoine : Je suis animateur au Palais de la découverte.

En quoi consiste-t-elle ?

Il y a plusieurs choses :

- Faire les exposés du Palais, il s'agit d'exposés face à un public varié (scolaire en semaine, familles le weekend)
- Écrire des articles de vulgarisation dans la revue du Palais.
- Participer à des actions éducatives (Kit scolaire etc.)
- J'en oublie sûrement d'autres.

Par exemple moi, j'ai déjà fait des actions dans des salons pour présenter le Palais, le travail de scientifique et ou de "vulgarisateur". A mon époque on pouvait demander à faire sa dernière année à la fac pour faire de l'enseignement plus classique. Je ne sais pas si c'est toujours possible aujourd'hui.

Dans quel cadre s'inscrit-elle ?

Dans le cadre du monitorat, à mon époque c'était le CIES de Jussieu. Maintenant (contrat doctoral) c'est géré par contrat entre université et le palais. Personnellement je suis comme un employé du Palais, je ne sais pas si c'est le cas avec le nouveau contrat¹.

Quelle est ta charge horaire ?

Environ 1 journée par semaine (ça peut être moins), moi je fais ça le samedi et le dimanche une semaine sur deux.

As-tu eu des difficultés à obtenir cette mission ?

Oui et non, je suis tombé sur une année où il y a eu très peu de recrutements, mais cette année en physique on a recruté 6 nouveaux doctorants. Il n'y en avait pas eu l'année dernière et il y a deux ans, j'avais été le seul à être recruté (en tout cas, en physique, ma discipline).

Maintenant, c'est vrai qu'il n'y pas beaucoup de places, mais je ne sais pas si il y a beaucoup de candidats, car peu de personnes savent qu'elles peuvent travailler au Palais.

Êtes-vous nombreux à réaliser cette mission ?

Cette année, on a eu pas mal de recrutements, je dirais que toute section (physique, chimie, bio médecine, astronomie, maths), toute année confondue on doit être une petite vingtaine.

Dans quelle mesure penses-tu pouvoir la faire valoir pour ton avenir professionnel ?

Ce monitorat compte comme une expérience d'enseignement.

Mais on peut également faire valoir d'autres choses :

Articles de vulgarisation, vidéos, photos, montage de petites expos etc.

Te sens-tu satisfait, épanoui dans ce travail ?

Complètement et ce pour plusieurs raisons :

- Le public qui vient assister à nos "cours" (exposés) est volontaire (surtout les weekends où les gens viennent en famille) !! C'est très agréable. Par contre si ça ne leur plaît pas, ils partent...

- L'ambiance de travail est très sympa, on peut expérimenter beaucoup de choses.

- Ça permet de se poser des questions sur pas mal de choses que l'on n'aurait pas forcément remarqué, car il y a une interaction forte entre le public et nous, et parfois les questions sont intéressantes.

- Je pense que ça permet également de faire autres choses. Personnellement j'ai fait des petits films, des photos, des logiciels. D'autres vont monter des petites manips etc. Rien n'est obligé (sauf peut être faire des exposés), mais si on est volontaire, aucune idée n'est refusée !

Bilan, autre chose à ajouter ?

Venez voir notre travail :-)

¹ : Le CIES de Jussieu n'existe plus. L'attribution des missions de vulgarisation au Palais dépend des établissements, et non des CIES.

Association ADDOC

Agir pour les Doctorants et les
jeunes DOcteurs

Association de l'Université Paris-
Sud 11

Bureau de l'association ADDOC

Présidente melanie.tannieres@u-psud.fr

Vice président Julien.Baglio@u-psud.fr

Secrétaire jean-tristan.brandenburg@u-psud.fr

Trésorier dorian.didier@u-psud.fr

Équipe journal du présent numéro

melanie.tannieres@u-psud.fr

julien.baglio@u-psud.fr

raphael.thon@u-psud.fr

elsa.jungman@u-psud.fr

Rejoignez-nous sur notre
site Web !

www.addoc.asso.u-psud.fr

Vous pouvez nous contacter à :

addoc.asso@u-psud.fr

Adhérer à ADDOC

Je, soussigné(e) :

Nom, prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

Tél :

.....

E-Mail :

.....

Statut (Master recherche, doctorant, docteur, ...) :

.....

Pour docteur, précisez (ATER, post-doc, en poste) :

.....

souhaite par la présente adhérer à l'association ADDOC définie par les statuts de la loi de 1901. La cotisation pour l'année universitaire 2009/2010 est de :

0 € (dispensé de cotisation, pour les non-financésou étudiants de master)

5 € (membre actif)

..... € (membre bienfaiteur)

....., le

Signature:

A remettre en main propre ou à retourner à (chèques à l'ordre d'ADDOC):

*Mlle Mélanie Tannières, Présidente ADDOC,
Institut des Sciences du Végétal, CNRS UPR2355
1, Avenue de la Terrasse (Bât 23)
91198 Gif sur Yvette*



Agir pour les Doctorants
et les jeunes DOcteurs

ADDOC organise la Réunion d'Accueil des Doctorants et Jeunes Docteurs de L'Université Paris - Sud 11 Jeudi 3 Mars à partir de 17h Amphithéâtre de l'Institut Curie Bât 111, Campus d'Orsay



Venez découvrir notre association, les projets en cours, vous informer sur la poursuite de carrière etc...

Vous pourrez vous détendre auprès du pot convivial qui suivra la conférence

Contact : addoc.asso@u-psud.fr

www.addoc.asso.u-psud.fr

Suivez-nous sur  Page fan : ADDOC